

Paris, 18 Janvier 2013

Communiqué de presse

L'ICOM soutient la société civile tunisienne et les professionnels du patrimoine culturel tunisiens

Suite aux événements récents qui ont touché plusieurs lieux de culte tunisiens, à l'instar du mausolée de Sidi Bou Saïd, et à la détérioration dont ces monuments font l'objet, le Conseil international des musées (ICOM) s'unit à la communauté internationale patrimoniale dans son inquiétude quant à la sauvegarde des biens culturels et historiques du pays.

L'ICOM déplore l'effet de ce type de destructions sur le patrimoine culturel national et international. En effet, le mausolée de Sidi Bou Saïd, datant du XII^e siècle et faisant partie du Site archéologique de Carthage, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979, témoigne de traditions cultuelles qui sont essentielles pour comprendre l'histoire et la culture tunisiennes.

Julien Anfruns, Directeur général de l'ICOM, souligne que « l'ICOM, aux côtés des organisations gouvernementales et non gouvernementales concernées par la conservation du patrimoine, soutient la société civile tunisienne dans ses efforts de sauvegarde du patrimoine du pays. »

L'ICOM en quelques mots

Créé en 1946, l'ICOM (International Council of Museums) est une organisation internationale non gouvernementale en relation formelle d'association avec l'UNESCO. Au sein des Nations Unies, elle dispose d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social. L'ICOM est la seule organisation internationale représentant les musées et les professionnels des musées à l'échelle mondiale.

L'ICOM c'est:

- Un forum diplomatique rassemblant des représentants issus de 137 pays et territoires
- Des standards d'excellence pour les musées notamment en termes éthiques avec son *Code de déontologie pour les musées*
- Un réseau unique composé de plus de 30 000 professionnels des musées à l'international
- Un centre de réflexion mondiale composé de 31 comités internationaux représentants-les spécialités des musées
- Des missions de service public international notamment dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et les programmes d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

Pour tous les sujets liés à la communauté muséale mondiale et pour interviewer le Directeur général de l'ICOM: Aurélie AUBOURG - Tél. + 33 1 47 34 91 63 – aurelie.aubourg@icom.museum